

o de rentrée Livret



année
scolaire
16/17

**LIVRET
A GARDER**

www.ecolesaintjosephorvault.fr



INFOS PRATIQUES

année scolaire 2016-2017

CONTACTS

Ecole Saint-Joseph

25, rue Hubert de la Brosse
44700 ORVAULT

Direction et école 02 40 63 10 86
Périscolaire il sera donné à la rentrée

st.joseph.orvault@gmail.com
www.ecolesaintjosephorvault.fr



OGEC

Président : M. Yann LEAU
ecolesaintjosephorvault@hotmail.fr

APEL

Présidente : Mme Delphine ARCHAMBEAU
stjoseph44@yahoo.fr

HORAIRES DE CLASSE

Maternelles

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8 h 55 - 11 h 35 / 13 h 35 - 16 h 15
Mercredi : 8 h 55 - 11 h 35

Elémentaires

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8 h 45 - 11 h 45 / 13 h 45 - 16 h 15
Mercredi : 8 h 45 - 11 h 45



HORAIRES DE LA PÉRISCOLAIRE

Maternelles

Le matin : 7h45 à 8h45
Le midi (cantine) : 11h35 à 13h45
Le soir : 16h15 à 18h45

Elémentaires

Le matin : 7h45 à 8h35
Le midi (cantine) : 11h45 à 13h45
Le soir : 16h15 à 18h45



CALENDRIER SCOLAIRE

Rentrée scolaire : jeudi 1er septembre 2016
Toussaint : du 20 octobre au 2 novembre
Noël : du 17 décembre au 2 janvier
Hiver : du 11 au 26 février
Printemps : du 8 au 23 avril
Dernier jour de classe : vendredi 7 juillet





TARIFS

année scolaire 2016-2017

RÉTRIBUTION

Vous trouverez ci-dessous, les montants des rétributions trimestrielles proposées par l'Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques d'Orvault.

Nous vous invitons à choisir l'option qui vous semblera la plus adaptée à vos possibilités financières. Dès aujourd'hui, nous vous remercions de votre soutien.

	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
MONTANT MENSUEL sur 9 mois	24€	28€	32€ ou plus

Tous les élèves sont assurés par l'école.

Tarif unique pour le 3ème enfant : 14 €

Gratuit à partir du 4ème enfant.

Les paiements **se font obligatoirement par prélèvement bancaire** et seront réalisés **mensuellement**.

FRAIS DIVERS

Nous avons remarqué qu'il n'est pas commode et pratique, pour vous et pour nous, de vous demander de nombreuses fois de la petite monnaie ou des chèques pour des frais divers et surtout en fin d'année.

C'est pourquoi nous ferons un prélèvement au mois de juin qui correspondra aux frais suivants : voyage scolaire, spectacles, tickets de bus, location de costume...

PÉRISCOLAIRE

A partir de cette année, les temps de périscolaire seront gérés par l'école et plus par la Mairie.
La périscolaire sera donc facturée, à partir de la rentrée prochaine par l'école

CANTINE

C'est toujours la mairie qui fournit les repas, et c'est elle qui facture aux parents directement. L'école ne fait que fournir la liste des inscrits à la mairie, au jour le jour.

IMPORTANT : il appartient à chaque famille de vérifier qu'elle dispose d'un "compte famille" et de faire une démarche individuelle auprès du service espace famille, situé à la mairie annexe, pour inscrire administrativement son ou ses enfants à la restauration scolaire.



TARIFS PÉRISCOLAIRE

année scolaire 2016-2017

PÉRISCOLAIRE

Tarifs périscolaire: le 1/4 d'heure

	Horaires	QF 1-2 QF<660€	QF 3-4 660€<QF<1205€	QF 5-6-7 QF>1205€	Hors commune
Matin	Maternelle: 7h 45-8h45	0,22 €	0,36 €	0,45 €	0,54 €
	Elémentaire 7h45-8h35	0,22 €	0,36 €	0,45 €	0,54 €
Mercredi Midi	Maternelle: 11h35-12h35	0,22 €	0,36 €	0,45 €	0,54 €
	Elémentaire 11h45-12h35	0,22 €	0,36 €	0,45 €	0,54 €
Soir	16h15-18h00	0,22 €	0,36 €	0,45 €	0,54 €
	18h00-18h45	0,30 €	0,48 €	0,60 €	0,72 €

-50% pour le 3ème enfant

Merci de fournir un justificatif (attestation CAF) pour les QF 1-2-3-4

CANTINE

Les tarifs varient pour les familles orvaltaises de 1,27 € (pour un QF plancher de 450 €) à 5,68 € (pour un QF plafond de 2100 €).

Le tarif unitaire pour les familles non orvaltaises est de 5,98 €.

Une dégressivité est mise en place à partir du 106ème repas consommé par l'enfant au cours de l'année scolaire ; dès lors le tarif unitaire du repas diminue de 20 % par rapport au tarif initial.

<http://www.orvault.fr/faq/restauration-quel-tarif-vais-je-payer>



LES CLASSES

les enseignants et le personnel

CHEF D'ETABLISSEMENT

Boris MISURA

CYCLE 1

PS

Véronique BARBIER
Christelle PERRY (asem)

PS/MS

Nathalie BARBIER
Isabelle MONNIER (asem)

MS/GS

Line ROUSSEAU
Valérie ESCURE (asem)

GS

Fabienne VRIGNAUD
Iréna CHEVROLIER (asem)

CYCLE 2

CP

Anne FAURE

CE1/CE2

Anna QUILLET

CP/CE1

Sarah ABGRALL

CE2

Stéphanie GUILBAUD

CYCLE 3

CM1

Sylvie REGEASSE

CM2

Boris MISURA
Agnès JAFFRENOU

POSTE D'ADAPTATION

Yann ROUAUD

COMPTABLE

Brigitte ADAMCZYK

ENTRETIEN DES LOCAUX

Hatice COSKUN



L'OGEC

année scolaire 2016-2017



L'OGEC (Organismes de Gestion des Écoles Catholiques) est une association chargée de l'organisation du fonctionnement matériel et de la gestion de l'école. Elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe enseignante. Les OGEC gère :

Les finances de l'école

Le calcul et suivi du budget, la tenue des comptes, la gestion de la contribution demandée aux familles, le suivi des versements à la charge de la mairie, le paiement des charges de fonctionnement de l'établissement, la souscription et la révision des assurances.

Les locaux

L'OGEC doit veiller à leur entretien, à leur rénovation, à leur aménagement et à leur agrandissement. Il se préoccupe également des questions d'hygiène et de sécurité.

Le personnel

L'OGEC signe le contrat de travail, assume également les emplois du temps et gère le suivi de tous les employés éducatifs non-enseignants.

Qui fait partie de l'OGEC ?

L'OGEC est composé des parents d'élèves, prêts à consacrer une partie de leur temps et de leurs compétences pour l'établissement et pour vos enfants.

Vous êtes intéressés?

Vous êtes désireux de faire partie de l'OGEC?
Vous souhaitez, pour l'heure, juste prendre contact, découvrir l'association ?

N'hésitez pas à remplir la fiche « *Inscription aux associations* » dans le livret « *à rendre* ».
Nous prendrons, ensuite, contact avec vous !

Soyez les bienvenus !



L'APEL

année scolaire 2016-2017



Rôle de l'APEL ?

L'APEL, Association de Parents de l'Enseignement Libre, est constituée, de parents volontaires, qui s'investissent tout au long de l'année afin :

- de vous représenter auprès des enseignants, de la Mairie et du personnel intervenant sur les temps périscolaires, lors des diverses réunions.
- d'accueillir les nouvelles familles lors des portes ouvertes de janvier.
- d'animer l'école par le biais de différentes opérations (chocolats, Marché de Noël, vente de gâteau Bijou, vide grenier...).
- de participer aux deux conseils d'établissement (novembre et mai) en présence des enseignants, des ASEMS, de la direction de l'école, et de représentants de l'OGEC.
- de collaborer avec l'OGEC pour l'organisation de la kermesse
- de communiquer des informations relatives à l'école et à la paroisse.

Etre parent bénévole au sein de l'APEL, c'est la possibilité d'agir en lien avec les enseignants pour le bien-être de nos enfants grâce à un partage de compétences, de bonne volonté et d'implication, le temps d'une ou plusieurs actions selon les possibilités de chacun.

Nous nous retrouvons tous les deux mois pour organiser et soutenir nos manifestations mais ce sont aussi des temps de rencontres importants qui nous permettent d'échanger et de croiser nos regards sur la vie de l'école en collaboration avec le Directeur de l'école.

Objectifs des actions

Toutes les actions que mène l'APEL permettent de récolter un bénéfice qui est ensuite intégralement réinvesti au profit de nos enfants. Cette année, grâce à l'argent recueilli, nous avons pu offrir aux enfants de maternelles, le spectacle de « Bulle et Bob au jardin » de Natalie Tual. Ce fut aussi le moyen de soutenir les projets des enseignants en participant financièrement par exemple à des cours de rigologie pour les CE2 et à une initiation aux premiers gestes de secours pour les CM2. C'est, enfin, une participation financière aux sorties de fin d'année pour chaque classe.

N'hésitez pas à compléter le bulletin d'adhésion de notre association, dont la cotisation s'élève, cette année à 24 euros. Nous tenons à vous préciser que sur ce montant, l'APEL Saint Joseph ne conserve que 5.25 euros, ce qui est très peu, le reste étant rétrocédé à l'APEL départementale. Pour des raisons pratiques, votre bulletin sera agrafé au chèque (libellé à l'ordre de l'APEL Saint Joseph Orvault) et remis dans le dossier de rentrée de votre enfant.

Sachez qu'il est possible de faire un don exclusif à l'APEL Saint Joseph Orvault. L'APEL compte sur vous, dès la rentrée, et vous souhaite de bonnes vacances estivales.

L'équipe de l'APEL
stjoseph44@yahoo.fr

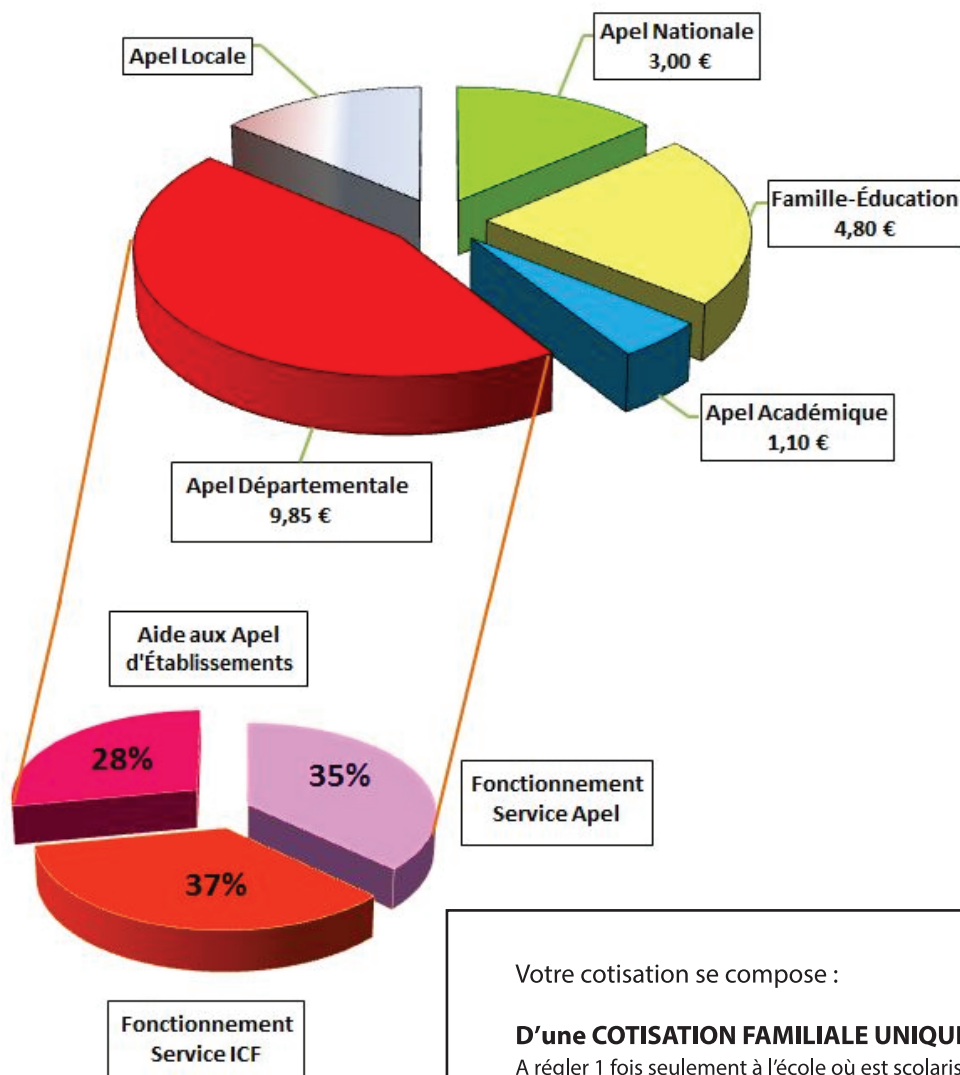


L'APEL

année scolaire 2016-2017



Votre adhésion à l'APEL, c'est...



Votre cotisation se compose :

D'une COTISATION FAMILIALE UNIQUE DE 18,75 €

A régler 1 fois seulement à l'école où est scolarisé votre plus jeune enfant

Répartie entre APEL Nationale – APEL Académique – APEL de Loire-Atlantique – Service ICF*
Et l'abonnement à la revue «Famille & Education»

D'une COTISATION LOCALE DE 5.25 €

Correspondant à l'APEL de votre établissement

A régler pour chacun de vos enfants scolarisés une seule fois par établissement.

TOTAL DE VOTRE COTISATION ANNUELLE 24 €

* Service ICF : Le Service Information et Conseil aux Familles est à la disposition de toutes les familles pour l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes.



LE PROJET ÉDUCATIF

année scolaire 2016-2017



*Le fondement de notre conception humaine et éducative est l'ouverture de l'école :
Une école **pour tous**, une volonté d'accueillir chacun dans sa personne et ses différences.
Une détermination à donner à chacun **les chances de réussir en acceptant l'erreur**, en orientant les enfants vers **la recherche, la construction et l'acquisition des savoirs**.
Elever l'enfant dans **l'espérance, le respect, l'apprentissage, l'autonomie et la coopération**.*

un lieu d'apprentissage

■ **Pour nous, l'école doit aider l'enfant à se développer dans la recherche, l'autonomie, et l'acquisition des savoirs.**

L'école est un lieu d'apprentissage.
d'épanouissement de la personne
qui favorise l'autonomie
de recherche.
où l'on s'adapte aux difficultés des enfants
où l'erreur est un droit et un moment important de l'apprentissage
où chacun peut s'exprimer et être écouté
où il y a du sens, de la vie, des projets.
où la personnalité de chacun se forme et se développe par les dimensions intellectuelles, culturelles, corporelles, affectives, sociales et spirituelles.

un lieu de vie et d'échange

■ **Pour nous, l'école doit faire grandir le respect et la coopération.**

L'école est un lieu où l'on vit ensemble, où l'on respecte les règles et les consignes de la vie collective
où l'on apprend à se connaître et à participer à des activités communes
de collaboration, de recherche en groupe.
de respect de l'autre et de sa différence
où l'on apprend à gérer les conflits dans une recherche de solution sans perdre.
où l'on fait confiance dans la possibilité de chacun, où l'on établit un climat serein
où l'on apprend le sens de la reconnaissance, du pardon et de la réparation
où l'on apprend à vivre et s'adapter aux différents adultes de l'école
où l'on apprend à respecter l'environnement

un lieu d'espérance

■ **Pour nous, l'école éveille l'enfant à la foi, l'amour du prochain et l'espérance.**

L'école est un lieu où l'on offre la liberté de croire et d'espérer
où l'on offre des temps de partage et de don pour donner du sens à la vie
où l'on annonce Jésus-Christ
où l'on espère en l'autre
où l'on témoigne dans sa démarche éducative les valeurs évangéliques
de culture, d'échange, de dialogue et de rencontre avec les autres religions
où l'on fête les temps forts du calendrier liturgique